

Rapport P-391 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition P-391 du 12 septembre 2018: «Pour l'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Plainpalais».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2019,
dans le rapport P-391 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-391 au Conseil administratif le 15 mai 2019.